Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 37 (1949)

Heft: 761

Artikel: Dans les sections suffragistes

Autor: S.B.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-266781

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Soutenez votre „Journal“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Le cadeau signé et qui plaît
se trouve chez
Noverraz
Place Neuve 4 *Potier*

Tous les combustibles **Mazout**
s'achètent chez
ANTHRACOKE S. A.
Place des Eaux-Vives 8 Téléphones: 4.32.50 4.32.59 4.32.58 (3 lignes)

POUR CONSTRUIRE
VILLA
A FORFAIT COMPLET - *DEMANDEZ*
CHAFFARD & HUTTERLI
Fondée en 1911
H. HUTTERLI, succ.
69, RUE DE LAUSANNE :: TÉL. 2.67.32
PLANS — RÉFÉRENCES — DEVIS

Corsets Clément
26, Rue du Marché
Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix
TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

Au cours des deux journées strictement réservées aux membres, des fonctionnaires des N. U. traitèrent des différents aspects que revêtent les relations des N. U. avec les organisations ainsi que des possibilités de développer la collaboration dans l'avenir. Le sujet des relations entre les organisations donna lieu à d'intéressants échanges de vues. Deux journées auxquelles d'autres organisations avaient été invitées furent consacrées à l'étude des travaux de la Commission des Droits de l'Homme. Le sujet fut partagé en 3 commissions : la 1re consacrée à l'étude de la mise en œuvre des droits civiques, la 2me des droits économiques et la 3me des droits sociaux. Sur neuf personnes qui constituaient le bureau de ces commissions, il y avait 5 femmes, dont certaines firent de brillants rapports. L'assemblée écouta avec intérêt une conférence du Dr Brock Chisholm, directeur général de l'Organisation Mondiale de la Santé sur le travail accompli et prévu dans le domaine de l'hygiène publique.

(A suivre.)

Union des femmes

L'Union des femmes de Lausanne, dans son assemblée du 16 décembre, a enregistré avec regrets la démission de sa présidente, Mlle L. Comte, avocate, qui depuis seize ans dirige l'Union de Lausanne avec beaucoup de dévouement et de savoir-faire ; elle sera remplacée par Mme A. Jeannet-Nicolet, qui quittera au mois de février prochain la présidence de l'Alliance de sociétés féminines suisses et qui aura alors un peu de temps à consacrer à l'Union, dont elle fait partie depuis 30 ans, elle y dirige avec autorité et compétence le bureau de consultations juridiques.

Ce bureau a examiné, au cours de l'exercice finissant, 489 cas, dont cent concernant des divorces ; il a eu la satisfaction d'arrêter six divorces. Lausanne détient le triste record des divorces, en Suisse, un pour quatre mariages ! Les cours, que dirige Mme Biéler-Butticaz, sont toujours fréquentés avec plaisir par de jeunes Suisses allemandes. Le bureau d'adresses, présidé par Mme Landry, constate une légère reprise des demandes de travail.

L'Union, selon sa belle tradition, continue à faire modestement et sans bruit du bon travail en rendant service à autrui. Combien elle pourrait mieux remplir cette belle tâche si elle n'était pas bridée par le manque d'argent, la grande plaie de toutes les associations féminines suisses, parce que partout en Suisse, les femmes ne gagnent que modestement leur vie et ne bénéficient que fort peu de la générosité des pouvoirs publics. S. B.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

CAISSE D'ÉPARGNE
DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON
DE GENÈVE
GARANTIE PAR L'ÉTAT
Réserves et dépôts 135.000.000
Dépôts de 1 à 20.000
COUPONS — GARDE DE TITRES
Corraterie 4

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Séance du Comité du 10 décembre 1948.

Cette fois-ci, le Comité a de nouveau siégé à Zurich afin d'être sur place pour les assemblées extraordinaires de l'Alliance et du Secrétariat ayant lieu le lendemain.

La présidente a reçu des réponses aux pétitions envoyées récemment à Berne, l'une de M. le Conseiller fédéral Nobs, l'autre du Département de l'Economie publique contenant des explications détaillées quant au prix de la viande. Cette question a beaucoup préoccupé les femmes ces dernières semaines. A Genève et à St-Gall, des séances contradictoires ont été organisées ; à Zurich, la Frauenzentrale et 40 sociétés ont invité les consommateurs à ne pas acheter de viande pendant deux semaines. La Ligue des Paysannes, qui n'avait pas compris la portée de l'intervention de l'Alliance, a été informée que celle-ci ne visait pas le prix payé aux producteurs, considéré comme normal.

Comme on était à la veille de l'assemblée extraordinaire de l'Alliance, le Comité a eu à mettre au point diverses questions d'organisation pour cette assemblée et à envisager quelle sera la marche à suivre après celle-ci.

Assemblées extraordinaires

Le 11 décembre se sont successivement déroulées à Zurich les deux Assemblées extraordinaires de déléguées du Secrétariat féminin suisse et de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. Il s'agissait de l'adoption des nouveaux statuts qui permettront aux organisations qui ne se rattachaient qu'au Secrétariat d'entrer dans l'Alliance. Les statuts furent adoptés à l'unanimité par les déléguées de l'Alliance, en seconde lecture, et de nombreuses associations annoncèrent leur adhésion à l'Alliance réorganisée. Désormais, cette dernière va poursuivre, avec le Secrétariat féminin, son bureau, les tâches qu'elle s'est fixées au cours de ses cinquante ans d'activité.

Attention !!

Les abonnés au « Mouvement féministe » reçoivent « Femmes suisses » d'office, c'est le second numéro mensuel de leur journal. Ils n'ont pas d'abonnement à payer pour « Femmes suisses ».

L'Escalade 1948 à l'Union des femmes de Genève

Une soirée des plus réussies, brillante sans qu'y manquât la note attendue du souvenir, des allusions, de l'intimité, si l'on peut employer ce mot dans une réunion d'environ soixante-quinze personnes. Mettons donc plutôt « la note chaleureuse », telle fut, après un souper très gai autour de tables enjolivées par l'adresse des doigts de fée bien connus, la bienvenue que souhaita à l'assemblée notre présidente, Mme Chenevard.

Celle-ci lut également un récit de l'Escalade qui, cette fois, était surtout un vivant tableau de l'époque et, après le chant patriotique de rigueur, elle termina par une amusante évocation d'un des numéros fort applaudi l'an dernier ... du même auteur.

Charmante nouveauté: Mlle Fumet-Deraisne, professeur de diction, avait eu l'amabilité d'offrir une troupe d'élèves pour nous dire successivement des vers et de la prose de divers écrivains de marque, suisses et français : Philippe Monnier, Spiess, Jean Rictus, Laforgue, Verlaine, entre autres. Tous ces jeunes talents firent merveille et le plus grand honneur à celle qui avait su les développer.

Bien entendu, les saillies et le côté drôle de circonstance furent aussi de la partie. C'est ainsi qu'un des acteurs suscita la plus irrésistible gaieté en débitant l'aventure du Chaperon rouge en argot de Paris. Et tout cela sur un fond somptueux — un vaste écran où étaient découpés en papier de couleur, avec un goût sûr, les divers attributs de l'Escalade. Auteur : Mme Leleu, décoratrice et sculptrice.

On espérait encore entendre la voix de Mlle Trembley : elle ne voulut pas nous décevoir. Quelle finesse, quel esprit dans « Il n'y a plus de vieilles dames », puis dans son délicieux portrait d'une vieille fille heureuse!

Ainsi s'acheva, le 9 décembre, cette belle fête d'Escalade à la rue Etienne-Dumont.

M.-L. P.

Le Mouvement féministe regrette de ne pouvoir revenir sur ce qui avait déjà paru dans ses colonnes au sujet de l'Assemblée générale de Neuchâtel dont ensuite le 4 nov., Mme Schauenberg, a rendu compte aux membres de l'Union des femmes.

Fédération suisse des Sociétés Féminines protestantes

La deuxième Assemblée générale de la Fédération suisse des Sociétés Féminines protestantes (Evangelischer Frauenbund der Schweiz), a tenu ses assises à Berne, le 13 novembre écoulé, sous la présidence de Mme M. Burkhardt-Pfister, de Zurich.

Des rapports sur l'activité des diverses sociétés, présentés, pour la Suisse alémanique, par Mme Burkhardt, pour la Suisse romande, par Mme Visinand, présidente de l'Association nationale vaudoise des femmes de pasteurs, il ressort qu'à ce jour, 32 fédérations et sociétés sont affiliées à la Fédération suisse des sociétés féminines protestantes, dont 23 sont de Suisse alémanique, les autres de Suisse romande.

En fin de matinée, Mme Auroy, du Jura bernois, parla de l'Association des Femmes protestantes jurassiennes.

Sous le titre : « Directives et but de notre travail », Mlle Dr M. Bührig, de Zurich, nous remit en présence des tâches qui nous incombent, et de ce que l'Eglise attend de nous. Un entretien nourri et intéressant s'engagea, puis la parole fut donnée à Mlle Dr Gillet, de Karlsruhe, venue d'Allemagne et qui occupe dans son Eglise une place de premier plan. Elle nous entretint du travail évangélique que les femmes accomplissent dans l'Allemagne d'aujourd'hui, et nous brosse un tableau saisissant de la situation actuelle.

En résumé, il y a beaucoup de travail pour les femmes, dans ce monde bouleversé !

R. W.

LOUIS KUHNE & Cie
PORCELAINES & CRISTAUX
17, RUE DU MARCHÉ
(MOLARD)
GENÈVE

CANTON DE VAUD

Spécialité : La fiche comptable
Imprimerie Th. Eberhard
LAUSANNE
Terreaux 8
Téléphone 23383

Une profession pour nos filles
LA POUPONNIÈRE - LAUSANNE
Avenue de Beaumont 48
ÉCOLE CANTONALE DE PUÉRICULTURE
forme de bonnes gardes d'enfants et de futures mères de famille expérimentées.

CORSETS GABY
PLACE ANCIEN-PORT 6 - VEVEY
Les dernières nouveautés
Tous les genres ... Tous les prix

Pour tous vos MEDICAMENTS
Pharmacie Golaz
La plus ancienne pharmacie de la région
L. Dessemontet. Vevey. Pl. du Temple 2. Tél. 5.30.05

Dans les sections suffragistes

La section de Lausanne du Suffrage féminin a entendu, mardi 14 décembre, un intéressant exposé de M. le Dr Paul Rochat, président de la Ligue vaudoise contre la tuberculose, sur la nouvelle loi fédérale sur la tuberculose, disant ses avantages et ses défauts. Ce praticien craint qu'en vertu de l'obligation qu'elle décrète, la loi ne soit pas ou insuffisamment appliquée. Or l'on sait le danger que présentent, pour la moralité d'une nation, les lois non applicables et non appliquées. La loi contre la tuberculose de 1926 qui nous régit actuellement n'est pas complètement appliquée, même dans les cantons les plus disciplinés, et il y a des cantons où elle est quasiment ignorée. Alors ... Il faudrait peut-être avant toute chose se servir de l'instrument que nous possédons et qui prévoit une féconde collaboration avec les ligues régionales contre la tuberculose.

Au début de la séance, que présidait Mlle A. Quinche, et qui avait attiré un nombreux public, l'assemblée unanime a voté la résolution suivante :

« La section de Lausanne du Suffrage féminin déplore que seuls les électeurs soient appelés, le 19 décembre, à se prononcer sur le rachat des Tramways lausannois par la commune. C'est un problème qui intéresse toute la population, les femmes aussi bien que les hommes. Les femmes sont contribuables, elles sont usagères des Tramways lausannois ; elles réclament le droit de vote à la commune. »

S. B.

Emissions radiophoniques

La femme et les temps actuels, à 18 h. 30.

Lundi 10 : Interview.

Mercredi 12 : *Lutte contre la tuberculose.*

Vendredi 14 : *Difficultés féminines*, par Simone Hauert (reprise), 22 h. 15.

Samedi 15 : *Revue de la quinzaine* (16 h. 15).

Lundi 17 : Interview.

Mercredi 19 : *Micromagazine de la femme.*

Carnet de la Quinzaine

Lundi 10 janvier.

LA CHAUX-DE-FONDS : Lyceum, Loge 8 a, à 20 h., séance mensuelle de la section suffragiste.

Jeudi 13 janvier.

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, à 16 h., thé mensuel. 16 h. 45, *Hollande 1948*, avec film, causerie par Mme G. Hentsch.

Jeudi 24 janvier.

GENÈVE : Local de l'Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, à 20 h. 30. Conférence de Me S-Ch. Hornëffer, avocat au barreau de Genève : *L'avocat devant la question du divorce*, suivie d'un entretien.

(Sous les auspices de l'Union des Femmes, de l'Association genevoise pour le suffrage féminin, de l'Association genevoise des Femmes universitaires et de Pro Familia.)

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENEVE